



DOSSIER : L'AVENIR DE NOS ÉCOLES CALENDRIER, BUDGET, GRANDS TRAVAUX



RETOURS EN IMAGES
SALON FIGURES LOCALES - PAGE 4



ÉVÈNEMENTS
ANIMATIONS DE NOËL - PAGE 8 ET 9



PORTRAIT
ADRIEN LAZAROV - PAGE 12



UNE NOUVELLE COACH EN NEUROSCIENCES À CESSON

Laurence Rosier-Coco, neuropraticienne accréditée par l'Académie Européenne des Neurosciences est une nouvelle professionnelle installée à Cesson.

Cette professeure de lycée vous propose un accompagnement personnalisé qui s'appuie sur les connaissances scientifiques actuelles connues sur le cerveau.

Gérer son stress, avoir plus confiance en soi, surmonter des périodes de vies difficiles ou encore améliorer ses performances scolaires ou professionnelles sont des thématiques qui pourront être abordées.

CONTACTS :

Email : rosier.coco.laurence@gmail.com

Téléphone : **06.50.74.35.27**



Plus d'informations sur le site internet via le QR Code

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL POUR CHAT !

De nombreuses associations de protection féline alertent sur le besoin en familles d'accueil pour les chats du territoire.

Ce dispositif de famille d'accueil diffère de l'adoption et permet aux personnes qui le souhaitent d'accueillir, dans leur domicile, un chat en attente d'adoption.

C'est une procédure facile et peu contraignante répondant tout de même à un minimum de critères comme l'interdiction de sorties extérieures et le confort minimal qui doit être donné à l'animal.

Certaines associations prennent même en charge les frais de vétérinaire et offre parfois nourriture et litière aux familles d'accueil.

Vous aussi devenez famille d'accueil pour les chats du territoire !

Association Folles des Bestioles

follesdesbestioles@gmail.com

Facebook : Association Folles des Bestioles

Association Coeur et Toits pour chats 77

coeuroittoits@gmail.com / 06.70.04.58.15

Facebook : Coeur et toits pour chats 77

Association Main dans la Patte 77

maindanslapatte77@gmail.com / 06.73.16.23.38

Facebook : Association Main dans la patte

LES PANIERS DE FLEURINE FRUITS ET LÉGUMES À PETITS PRIX

Créée en décembre 2022, "Les Paniers de Fleurine" propose des **paniers de fruits et légumes à prix minis** ! L'objectif : Bien manger sans se serrer la ceinture. Fleurine Triguel, gérante de la jeune entreprise, garantit des produits sains et de bonne qualité.

Les paniers sont à réserver du samedi au mardi soir par téléphone ou via les réseaux sociaux de l'entreprise. Un site internet devrait, par ailleurs, bientôt voir le jour. La composition des paniers est variable et est annoncée tous les samedis.



Contacts :

Téléphone : **06.82.04.44.69**

Mail : paniersdefleurine@gmail.com



Facebook

Instagram



SOMMAIRE

- 2. Infos pratiques
- 3. Edito
- 4. Retours en images
- 6. Education
 - Dossier sur l'avenir des écoles
- 8. Evenements
 - Noël à Cesson
 - Annonce des voeux du maire
- 11. Urbanisme
- 12. Syndicat Intercommunal
- 13. Grand Paris Sud
- 14. Tribune
- 15. Etat-civil



Cesson a encore vécu un grand moment de démocratie locale. Les élections du conseil communal enfants et du conseil communal jeunes ont eu lieu et les urnes ont livré leur verdict.

J'ai eu l'occasion d'aller féliciter les nouveaux élus et leur dire toute la fierté qu'ils pouvaient avoir et leur exprimer également la fierté que nous éprouvons de les voir s'investir pour leur commune. Nous aurons l'occasion de remercier les anciens élus et d'encourager les nouveaux lors de la cérémonie de passation de pouvoir qui aura lieu le **7 décembre**.

La présentation des projets de nouveaux groupes scolaires pour les écoles Paul Emile Victor et Jacques Prévert a suscité de vives réactions. Beaucoup de questions sont légitimes et nous nous sommes efforcés de lever des doutes lors de la réunion publique du 29 novembre dernier.

Soyez certains que notre volonté est d'offrir à nos enfants des écoles et des conditions d'enseignement qui les aident à grandir et ce, dans la concertation de tous.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en famille. Sachez profiter de ces moments qu'offre cette période faite de joies simples mais tellement importantes.

J'aurai l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2024 qui arrive, lors de notre cérémonie de vœux, **le 19 janvier prochain au gymnase Colette Besson à Cesson-la-Forêt**. Vous y êtes toutes et tous cordialement invités !



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Oliver Chaplet

COMITÉ DE RÉDACTION J-L Duval, C. Péculier, F. Réalini, I. Prévot, V. Poirier, M-A Fayat, J-M Belhomme, A. Bossaert

RÉDACTION Mairie de Cesson

PHOTO / ILLUSTRATION Mairie de Cesson, Antoine Legros, Freepik

CONCEPTION / RÉALISATION
Mairie de Cesson

DISTRIBUTION Mairie de Cesson

IMPRESSION Desbouis Gresil Imprimeur, 91230 Montgeron, 01 69 83 44 66

Imprimé à 4 650 exemplaires

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2023

Olivier CHAPLET

Maire de Cesson
Vice-président en charge des mobilités de Grand Paris Sud

RETOURS EN IMAGES



La Semaine Bleue

Du 29 septembre au 8 octobre, la Ville de Cesson, en partenariat avec la Citrouille, la commune de Vert-Saint-Denis et le CCAS organisait la Semaine Bleue.

Véritable temps fort pour les seniors cessonais, ces derniers ont profité d'ateliers sur le code de la route, une intervention du notaire de Cesson sur les donations et de nombreuses manifestations festives.



La Fête du Miel

Le samedi 7 octobre se tenait la Fête du Miel à Cesson.

Au Jardin sous le Vent, producteurs de miel locaux, fleuristes et artisans se sont retrouvés pour une journée placée sous le signe du miel et des abeilles.

Un atelier pratique de récolte de miel était également organisé par Lionel Clercq pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

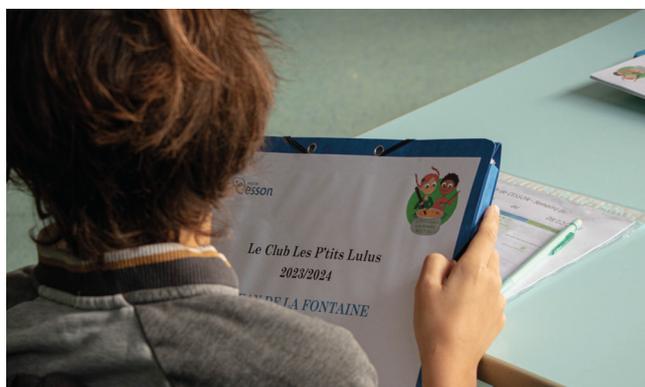


Le Salon des Figures Locales

Les figures locales cessonaises ont exposé leurs œuvres du 14 au 21 octobre dernier.

Visiteurs, curieux et enfants des écoles primaires de la Ville se sont succédés toute la semaine au sein de la galerie Guy-Michel Boix.

Félicitations à Madame LANDRY Fane qui a remporté le prix du public cette année.



La Commissions des P'tits Lulus

Mercredi 18 octobre, la première commission des "P'tits Lulus" avait lieu à l'école Paul-Emile Victor.

Accompagnés de la société Elior et du Service Éducation de la Ville, les enfants ont pu discuter des menus proposés par le prestataire. Une diététicienne était également présente afin de leur présenter les éléments pour un petit-déjeuner réussi et équilibré.



La remise du Brevet

Monsieur le Maire, Olivier Chaplet et Isabelle Prévot, adjointe en charge de la petite enfance, de la politique scolaire et éducative, se sont rendus dans les deux collèges de la Ville (Grand Parc et Jean Vilar) pour la cérémonie de remise du brevet le jeudi 19 octobre. Félicitations aux diplômés !



Les élections du CCE/CCJ

Les conseillers communaux des enfants et des jeunes ont changé !

Le jeudi 19 octobre, les enfants des écoles primaires de la Ville et les jeunes collégiens se sont rendus aux urnes pour élire leurs représentants du CCE et du CCJ.

Merci aux agents, professeurs, directeurs et élus pour l'organisation de ces élections réussies !



Les jeunes allemands à Cesson

Dans le cadre du jumelage entre les Villes de Cesson et Buchloe, plusieurs jeunes allemands ont rejoint leurs familles d'accueil cessonnaises le samedi 28 octobre dernier.

Au menu de leur semaine, découverte de Paris, visite du château de Fontainebleau, temps libre à Carré Sénart et une journée au Parc Astérix notamment !



Le vernissage de l'exposition "Aqua Songe ?"

Franny Tay (Françoise Tayar à la ville), exposait ses œuvres photographiques du 7 au 29 novembre dernier.

Un vernissage organisé le lundi 6 novembre a permis aux élus et au public de découvrir l'exposition de la photographe mettant en scène le mouvement aquatique au sein de la galerie Guy-Michel Boix.



La commémoration du 11 novembre 1918

Samedi 11 novembre dernier, la Ville de Cesson commémorait l'armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin à la 1^{ère} Guerre Mondiale.

La cérémonie s'est tenue devant le monument aux morts en présence de Monsieur le Maire, Olivier Chaplet, des élus de la Ville, du Maire de Vert-Saint-Denis, Eric Bareille, des membres de la FNACA et des jeunes élus du CCJ.



La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Les nouveaux cessonnaises se sont réunis pour la traditionnelle cérémonie des nouveaux habitants le samedi 18 novembre dernier.

A cette occasion, ces derniers ont été accueillis par un petit déjeuner puis une présentation de la Ville sur écran et en bus par Monsieur le Maire, Olivier Chaplet, et des élus.

Un apéritif a clôturé cette cérémonie.



Le Salon "Osons le Bien-Être"

De nombreux professionnels du bien-être étaient réunis salle Chipping Sodbury le week-end du 18 et 19 novembre. En cause, la tenue du salon "Osons le Bien-Être".

Des conférences sur de nombreux thèmes avaient lieu le samedi tandis que le dimanche était consacré à des ateliers pratiques et découvertes.



Les Portes Ouvertes du Club de l'Amitié

Le club de l'amitié ouvrait ses portes aux curieux le week-end du 18 et 19 novembre dernier.

Les membres de l'association étaient présents pour présenter leurs activités et se retrouver autour d'un moment convivial.

Monsieur le Maire, Olivier Chaplet et les élus sont venus saluer les adhérents du club et constater le succès de ce rendez-vous.

DOSSIER : L'AVENIR DES ÉCOLES

Le bien-être et l'apprentissage des écoliers est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Soucieuse d'offrir les meilleures conditions aux enfants dans le cadre de leur parcours scolaire, la Municipalité a fait des choix forts. Deux écoles de la Ville feront ainsi l'objet d'une reconstruction dans les prochaines années.



Reconstruire plutôt que de rénover, le choix peut étonner. Il a pourtant été mûrement réfléchi par les élus et les agents de la Ville qui ont travaillé sur ce dossier depuis de nombreuses semaines.

La réflexion autour de ces travaux d'ampleur est partie d'une obligation étatique. En effet, le décret « tertiaire » du gouvernement oblige à la diminution des consommations d'énergie des bâtiments publics de plus de 1000 m² d'au moins 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050.



Certaines écoles de la Ville sont composées de bâtiments énergivores, véritables passoires énergétiques, pensés et construits dans un temps où l'écologie et la maîtrise des consommations d'énergies n'étaient pas des sujets d'actualité. De surcroît, rénover ces écoles serait, au final, plus onéreux pour la Municipalité que de les reconstruire.

Dans cette démarche de responsabilisation budgétaire et environnementale, la reconstruction des écoles de Jacques Prévert et de Paul-Emile Victor a été décidée.



L'objectif final ? Offrir des locaux plus confortables et modernes aux élèves, professeurs et directeurs d'écoles tout en réalisant des économies d'énergies bienvenues alors que les prix du gaz et de l'électricité explosent depuis quelques mois maintenant. A noter qu'aucun logement ne sera construit sur la parcelle du groupe scolaire Jacques Prévert.

CALENDRIER, BUDGET...

LES DÉTAILS DES GRANDS TRAVAUX

La reconstruction des écoles Jacques Prévert et Paul-Emile Victor se fera en plusieurs étapes. Des groupes de travail seront mis en place en présence des élus, enseignants, parents d'élèves et des associations concernés. Les calendriers et budgets seront estimés à partir des conclusions des groupes de travail.

LES CHIFFRES POUR LA PHASE 1 DE P.E.V

3 500 000

Le montant total estimé des travaux (terrain de sport, écoles, espace restauration, mobilier...) pour la phase 1 des travaux de Paul-Emile Victor.
En euros.

80 %

La part de subventionnement pour la phase 1 des travaux de l'école Paul-Emile Victor.

Financements à l'étude pour l'école Jacques Prévert, les salles associatives et la deuxième phase de l'école Paul-Emile Victor.

ÉCOLE PAUL-EMILE VICTOR

Janvier 2024

Groupe de travail concernant la phase 1 du projet de l'école Paul-Emile Victor.

Entre Février et Avril 2024

Construction d'un demi-terrain de football et d'une piste d'athlétisme sur l'ancien terrain de football stabilisé. (8 semaines de travaux).

Septembre 2024

1^{ère} phase des travaux : Agrandissement du groupe scolaire Paul-Emile Victor.

Groupe scolaire Paul-Emile Victor

▼
Groupe de travail sur la phase 1 du projet PE. Victor

1 février au avril 2024
Construction d'un terrain de sport

2 Agrandissement du groupe scolaire (phase 1)

▼
Groupe de travail sur la phase 2 du projet PE. Victor

3 Déconstruction et reconstruction du groupe scolaire d'origine en plusieurs phases

1 Demi-terrain de football et piste d'athlétisme

2 Pour accompagner la future augmentation de la population dans le Bourg

3 Les élèves seront accueillis dans les nouveaux locaux de PE. Victor pendant les travaux.

Salles associatives

▼
Groupe de travail avec les associations

Construction des nouvelles salles associatives (lieu à définir)

Déconstruction des anciennes salles associatives de J. Prévert

Groupe scolaire Jacques Prévert

▼
Groupe de travail sur le projet J. Prévert

Déconstruction de la maternelle J. Prévert

Déconstruction du reste du groupe scolaire d'origine

Reconstruction du groupe scolaire

▼
Accueil de la maternelle J. Prévert dans des modulaires temporaires sur le terrain de sport ou accueil de l'ensemble des enfants dans une moitié du groupe scolaire

▼
Accueil de tous les élèves J. Prévert dans leurs nouveaux locaux



NOËL À CESSON

Le dimanche 10 décembre prochain, la Ville de Cesson organisera, le temps d'une journée, ses animations de Noël qui se dérouleront sur le parvis et le parking de la mairie. A partir de 10h et jusqu'à 17h, 28 exposants et le Père Noël vous accueilleront pour une journée de festivités. Spectacles, animations et musiques seront au rendez-vous ! En famille ou entre amis, venez vous divertir lors de ce moment festif qui ravivera en vous, la magie de Noël et des fêtes de fin d'année.

LE PROGRAMME COMPLET

Présence du Père Noël et photos

- ◆ 10h à 12h
- ◆ 14h à 17h

Animation Musicale

- ◆ Chorale Vocal Kids - 11h
- ◆ Danse Country - 12h
- ◆ Décibel Vie - 14h30

Manège

De 10h à 17h

- ◆ Les voyages enfantins
- ◆ Pêche à la ligne

Animation mobile de Noël

- ◆ Mascotte en déambulation
12h30 à 13h - 13h30 à 14h - 14h30 à 15h
- ◆ Sculpteur de ballons
13h à 15h
- ◆ Maquilleuse Face Painting enfants
13h à 15h

Exposants

- ◆ Vente de gâteaux
- ◆ Objets de décoration
- ◆ Cadeaux de Noël fait main
- ◆ Bijoux

Spectacle enfant

De 15h à 16h

Spectacle de Magie pour enfants à partir de 3 ans dans la salle du **Conseil en Mairie**.
Pour le confort de tous, les enfants devront avoir l'âge requis pour accéder à la salle (3/10 ans).

Chants de Noël

À 16h30

Par le chœur de Femmes Chantevert.

Service Enfance

Ateliers autour de Noël

Restauration

- ◆ Vente de tartiflettes
- ◆ Croque-monsieur
- ◆ Boissons
- ◆ Vin chaud
- ◆ Gauffres

Animation au profit du Téléthon

- ◆ Vente de gâteaux par le CCE/CCJ
- ◆ Confection d'objets sur le thème de Noël par le service Enfance
- ◆ Une partie de la vente des photos avec le Père Noël sera réservée au Téléthon

CÉRÉMONIE DES VOEUX 2024 DU MAIRE A LA POPULATION

*Cérémonie des
Voeux*

**20
24**

*Vendredi
19 Janvier*

*À partir de
18h30
au
Gymnase Colette
Besson*

Apéritif et buffet

Ouvert à tous !

VILLE DE
Cesson

Les Voeux du Maire auront lieu le vendredi 19 janvier prochain dans le gymnase Colette Besson de Cesson, à partir de 18h30. Cette année, tous les Cessonais sont conviés à partager un moment convivial en compagnie de Monsieur le Maire, Olivier Chaplet, et des élus municipaux. L'occasion pour l'équipe municipale d'adresser leurs voeux aux administrés et de leur exposer les priorités à venir, les grands travaux et les prochaines échéances de l'année 2024. Un buffet sera dressé pour l'occasion afin de partager un pot pour cette nouvelle année qui commencera. Nous espérons vous voir nombreux, dans la joie et la bonne humeur !



Une nouvelle résidence sociale ZAC de la Plaine du Moulin à Vent

Afin de permettre à la commune de respecter ses obligations de réalisation de logements sociaux, une partie du terrain de la ZAC de la Plaine du Moulin à Vent, au nord de la rue du Zéphyr, a été rendue constructible lors de la dernière révision du Plan Local d'Urbanisme.

Dans le cadre de l'objectif triennal de production de logements locatifs sociaux 2020-2022, le bailleur social, Trois Moulins Habitat, en accord avec la commune a obtenu l'agrément par l'Etat de 25 maisons individuelles sociales.

Le permis de construire a été délivré le 8 septembre 2023.

Cette opération comporte donc 25 logements individuels (11 T3, 12 T4 et 2 T5) répartis entre 8 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) et 17 PLUS (Prêt Locatif à Usage Social).

Les travaux de construction seront entrepris au plus tôt au deuxième trimestre de l'année 2024 et ce, pour une durée de 18 mois, soit une livraison fin d'année 2025.

La Ville restera attentive à ce que la tranquillité des riverains soit préservée et suivra de près le bon déroulement du chantier.

Une concertation pour définir les zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables prévoit que chaque commune doit définir des zones dédiées à l'accélération des énergies renouvelables sur son territoire, après consultation du public.

La concertation aura lieu du vendredi 15 décembre à 9 heures au samedi 6 janvier 2024 à 12 heures selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition du public d'un dossier et d'un registre de concertation en mairie aux jours et heures d'ouverture de la mairie pendant 3 semaines ;
- Mise en ligne du dossier comprenant les plans des zones proposées par la commune ;
- Mise en place d'une adresse courriel dédiée à la réception des observations : concertation-publique.enr@ville-cesson.fr ;
- Tenue d'une permanence en présence de l'adjointe au Maire le samedi 6 janvier 2024 de 10 heures à 12 heures à l'hôtel de ville.

A l'issue de la concertation, Monsieur le Maire en présentera le bilan au Conseil municipal qui en délibérera et arrêtera les propositions de cartographie des zones d'accélération du territoire communal.



PORTRAIT ADRIEN LAZAROV, LA FIERTÉ DU C.O.V

C'est dans le gymnase Alain Bombard, où se situe la salle d'entraînement du C.O.V, qu'Adrien Lazarov nous a reçu pour nous expliquer son parcours sportif. Portrait d'un colosse.

Son domaine de prédilection, c'est la force athlétique. Une discipline proche de l'haltérophilie : "Les mouvements diffèrent entre l'haltérophilie et la force athlétique, nous explique Adrien. En haltérophilie, on va avoir l'arraché et l'épaulé jeté qui ont pour principe de soulever la barre au-dessus de nous via deux mouvements différents. En force athlétique, on a trois mouvements, le squat (barre sur les épaules suivi d'un mouvement vers le bas puis vers le haut), le soulevé de terre (soulever la barre au niveau des hanches debout) et le développé couché (soulever la barre allongé). On ne fait pas travailler les mêmes choses".

"Le C.O.V, c'est chez moi"

Cette discipline, Adrien la pratique depuis ses 19 ans, l'âge auquel il a également commencé la musculation, au C.O.V. : "Un ancien coach, Lucien,

m'a proposé un petit entraînement un jour. J'ai poussé un peu plus loin et finalement j'en ai fait ma discipline" résume le sportif de 28 ans.

A l'époque, pas de Basic Fit, Giga Fit ou autre Fitness Park. C'est donc logiquement qu'Adrien Lazarov se tourne vers le C.O.V. pour commencer. Une salle qui représente beaucoup pour lui : "C'est complètement différent d'une salle commerciale. C'est un lieu convivial, on se connaît tous, on discute entre deux séries... pas comme dans les salles de sports comme on en trouve un peu partout où tu viens, tu ne te parles pas, tu n'échanges avec personne, tu fais ton entraînement et tu pars... Cette salle, je vais y rester jusqu'au bout".

Bientôt champion de France ?

L'entraînement est une chose, la compétition en est une autre. Sur ce point de vue, Adrien excelle. 2ème aux championnats de France de développé couché en 2022, 4ème en 2023... le titre n'est pas encore acquis mais le champion a bon espoir : "Les prochains championnats de France sont en mars 2024 et j'aimerais repartir avec un podium encore une fois. Je suis confiant, j'ai de bonnes sensations en ce moment".

La concurrence est rude dans sa catégorie des moins de 93 kilos. Malgré un record de 190 kilos en développé couché et une tentative malheureusement échouée à 195 kilos il y a deux mois, Adrien s'est fixé un nouvel objectif : "Déjà, rester en moins de 93 kilos et réussir la barre des 200 kilos. Si j'y arrive, il y a des chances de faire un podium au niveau national".

Après l'avoir vu à l'œuvre, on ne peut que y croire !



N'en jetons plus à Cesson

Plus écologique, adaptée, maîtrisée : la gestion des déchets a évolué depuis l'année dernière, à Cesson et sur tout le territoire de Grand Paris Sud, avec l'objectif de s'adapter à l'évolution des enjeux que représentent le tri mais aussi aux habitudes des usagers. Ordures ménagères, encombrants, verre... Faisons le point sur les réflexes à adopter.

Emballages & papiers



Emballages & papiers

Tous les emballages, en plastique, en métal ainsi que les papiers et carton, sont acceptés dans la poubelle jaune, dont la collecte s'effectue chaque vendredi.

Vigilance toutefois : les grands cartons

doivent être déchirés ou pliés, les emballages vidés, mais inutile de les laver.

Les déchets ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres et être placés en vrac et non dans un sac poubelle.

Déchets verts - verre - déchèteries

Réservée à l'habitat pavillonnaire, la collecte des déchets verts s'effectue le mercredi, du 13 mars au 11 décembre 2024.

Les ramassages des sapins de Noël se feront les 10 et 24 janvier. La collecte de verre se fait au sein des bornes d'apport volontaire.



Retrouvez les conditions d'accès et horaires des déchèteries du SMITOM – LOMBRIC sur le site lombric.com ; 0 800 814 910.



Ordures ménagères

Le rythme du ramassage des ordures ménagères reste inchangé :

- Dans le secteur 1*, la collecte est réalisée les lundis et jeudis ;
- Dans le secteur 2, la collecte est effectuée tous les lundis.

Pour les 2 secteurs, la collecte du 1^{er} janvier sera reportée au mardi 2 janvier.

En diminuant le nombre de jours de collecte, il s'agit ainsi de s'adapter aux habitudes des habitants et de proposer un service plus écologique, limitant le carburant consommé, les kilomètres parcourus par les camions de ramassage et les nuisances sonores.

Encombrants

Tout savoir sur les pratiques de collecte de vos encombrants :

- Dans le secteur 1*, le ramassage s'effectue le 4^e jeudi de chaque mois ;
- Dans le secteur 2, le ramassage se fait uniquement sur rendez-vous au 0 800 800 408 (service et appel gratuit).

Les encombrants doivent être sortis la veille de la collecte à partir de 18h.



*Secteur 1 : écoles, administrations, commerces et grands collectifs situés : avenue Charles Monier du n°47/46 au n°01/02, place du Verneau, rue du Grenadier, rue du Cognassier, rue de la Gare, rue Denis Papin, rue de la Roselière, rue du Clos Montbréau, résidence Le Clos Boisé
Secteur 2 : toutes habitations en dehors du secteur 1



Retrouvez vos infos personnalisées avec votre adresse

Infos et renseignements :

services.urbains@grandparissud.fr ; 0 800 97 91 91

Votre poubelle est cassée ou sa taille n'est pas adaptée ? **Rendez-vous sur** dechets.grandparissud.fr

GROUPE « UN NOUVEAU DÉPART POUR CESSON »



Christophe
Bosquillon



Xaviera
Marchetti



Julien
Favre



Lydia
Labertrandie



Bruno
Cottalorda

Madame, Monsieur,

Ces derniers temps, vous avez été nombreux à nous interpellé sur des sujets récurrents. Parmi ceux-ci, la politique (ou l'absence de politique...) d'accompagnement de la **croissance de la commune**.

Rappelons que Cesson doit répondre à des obligations de construction fixées par l'État. C'est une contrainte forte, mais qui permet aussi d'avoir une vision claire de l'avenir...et donc de pouvoir anticiper ! Nous partageons avec vous le constat d'une **certaine improvisation**, d'un manque de clarté sur les priorités choisies par la majorité municipale.

Aussi, c'est avec étonnement que nous avons pris connaissance en Commission éducation du lundi 16 octobre du projet de reconstruction des **écoles Prévert et Paul-Émile Victor**.

Nous sommes **favorables** au maintien de l'ensemble des groupes scolaires de la commune et à leur rénovation ou reconstruction. A l'évidence, ils ont été trop peu entretenus... Mais pourquoi ne pas en avoir fait une priorité dès 2020 **comme nous le proposons dans notre programme** ? Pourquoi ne pas l'avoir fait apparaître dans le plan pluriannuel d'investissement ? Pourquoi aucune concertation préalable ? Nous attendons l'organisation d'une véritable concertation, et des précisions sur le plan de financement, très incomplet à ce jour. Nous suivrons donc très attentivement ce dossier.

Autre sujet récurrent : la question des relations entre les associations et le **Syndicat Intercommunal (SI)**. Le 11 novembre, le **club de football (ESCV)** a organisé ses compétitions sur le parking de la Maison des Sports et de la Culture ! Il voulait ainsi dire son mécontentement suite à la décision du SI de fermer les installations sportives ce jour-là. Nous avons aussi appris qu'il manquait 100 000 euros à la **Citrouille (ex. MLC)** pour boucler son budget jusqu'en juin 2024 ... Il faut faire baisser la tension.

Les arbitrages doivent être expliqués en toute **transparence** ; les habitants et associations doivent être associés aux décisions. Nous demandons d'urgence que Cesson soit, comme Vert-Saint-Denis, dotée d'un **adjoint au maire** en charge des sports et de la culture. Et qu'un élu de notre groupe puisse siéger au SI.

Le **11 novembre**, nous avons participé à la cérémonie de commémoration de l'armistice. Ce moment s'est déroulé dans un contexte dramatique. Nous tenons donc à exprimer notre émotion et notre compassion pour toutes les victimes du **conflit israélo-palestinien** et de **l'attentat d'Arras**.

Nous condamnons les actes terroristes et réproprons la violence subie par les civils, en Israël comme à Gaza. Nous aspirons à une **résolution pacifique et juste** de ce conflit. Nous sommes déterminés à agir contre toute forme de **racisme et d'antisémitisme**.

Christophe Bosquillon, Xaviera Marchetti, Julien Favre, Lydia Labertrandie, Bruno Cottalorda

Pour en savoir plus sur notre action, rendez-vous sur notre site nouveau-depart-pour-cesson.org. Nous recevons désormais chaque premier samedi du mois de 10h à 12h au Pôle Prévert (sur rendez-vous par mail : nouveaudepartpourcesson@gmail.com).

Questionnaire d'analyse des besoins sociaux

Soucieuse de soutenir l'ensemble de ses concitoyens et de leur apporter des solutions adaptées à leur quotidien, la municipalité par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), s'est lancée dans une démarche d'analyse des besoins sociaux de ses habitants, accompagné d'un conseil, le cabinet Mazars.

Ce diagnostic affiner notre définition des orientations présent par la commune en matière d'action sociale pour de nombreuses années.

La présente enquête permettra de comprendre vos attentes pour mieux répondre à vos besoins.

Toute personne de plus de 18 ans peut répondre.

Ce questionnaire est entièrement anonyme et sera directement traité par Mazars, cabinet indépendant du Centre Communal d'Action Sociale et de la Mairie.



Naissances

- 14/09** Alério, Asaël DESCHAMPS à Melun (77)
28/09 Lise, Laurence, Chantal CHICHENKO à Évry-Courcouronnes (91)
27/10 Sélène Marie Jacqueline LÉGER à QUINCY-SOUS-SENART (91)

Mariages

- 07/10** Cassandra, Fabienne, Nadine, Viviane TRÉCHOT et Valentin, Alexandre MIGNARD
27/10 Jodiswaree Yaviramee CHELLEN et Vijessen KARUPPAN
04/11 Sabah SALHI et Marwan EL KHADDAR

Décès

- 19/10** Michel Robert René LAGNEY à Fontainebleau (77)
03/10 Pierre Albert Marius BESSON à Melun (77)
05/10 Ferehmusu KONTEH épouse VERSINI à Férolles-Attilly (77)
30/10 Marcel Roger MAZE à MELUN (77)
04/11 Liliane Marie-Thérèse MULLER veuve SALY à Melun (77)
08/11 Christiane Simone Madeleine MORIN veuve ROUX à Ris Orangis (91)
09/11 Aude Marie Laurence PRADA à Cesson (77)
11/11 Karine Jeanine Marie, Thérèse LEFORT à Melun (77)

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 18 JANVIER AU 24 FÉVRIER

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 24 février 2024. Comme pour toutes les communes de plus de 10 000 habitants, l'enquête de recensement est annuelle et ne porte que sur un échantillon de logements défini chaque année par l'INSEE.

Si vous habitez en pavillon et que votre adresse est concernée en 2024, vous recevrez dans votre boîte aux lettres à compter du 18 janvier 2024 une lettre explicative et une notice vous indiquant comment répondre par internet.

Les trois agents recenseurs employés par la mairie et munis d'une carte officielle pourront vous aider dans cette démarche et vous fournir, si vous le souhaitez, des formulaires papier. Il s'agira de Mme Esin BENONY, de M. Samuel BENONY et de M. Vianney MAUNOURY.

Si vous habitez en appartement, un agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous remettre les formulaires.

Le recensement est très important pour la commune puisqu'il permet de définir la population légale ainsi que les caractéristiques des habitants et des logements. Ainsi, il permet de définir la participation de l'Etat au budget de la commune, et d'ajuster l'action publique aux besoins des populations (équipements collectifs, écoles, maisons de retraite, etc.).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie au 01.64.10.51.18 ou 01.64.10.51.20.

CESSON INFOS/RENDEZ-VOUS A CESSON : Vos magazines évoluent !

Vos magazines municipaux évoluent en cette fin d'année 2023. Habituellement trimestriel, le Cesson Infos sortira désormais tous les deux mois.

Une périodicité que partagera également le Rendez-vous à Cesson, traditionnel agenda auparavant mensuel. Ce dernier vous sera livré en même temps que le Cesson Infos sous la forme d'un livret.

Vous retrouverez au sein de ce tandem, toutes les informations des deux prochains mois, les rendez-vous, évènements et animations de la Ville de Cesson et de ces associations.

Bonne lecture !

*Cérémonie des
Voeux*

20

24

*Vendredi
19 Janvier*

*À partir de
18h30*

au

*Gymnase Colette
Besson*

Apéritif et buffet



Ouvert à tous !